

Monsieur le Conseiller fédéral Alain Berset

Campagne de masturbation de l'ONG «Santé sexuelle Suisse» pour les enfants – financée par l'Office fédéral de la santé publique OFSP.

Je me permets de vous faire part de mon étonnement et de mon inquiétude à la lecture du numéro de Migros Magazine du 30-11-2020. J'en ai pris connaissance lors d'une journée de travail à Genève.

Je me présente en quelques lignes. Je suis un pédopsychiatre français, chef de service de pédopsychiatrie en CHU pendant 35 ans, ex-professeur associé de psychopathologie de l'enfant à l'Université Lyon 2, et actuellement directeur de formation à l'École Nationale de la Magistrature où je parraine le CAJM (Certificat approfondi de la justice des mineurs). Je dirige aussi le Diplôme universitaire «Expertise légale en pédopsychiatrie et en psychologie de l'enfant» à l'Université Paris 5. J'ai été membre de plusieurs commissions interministérielles sur la protection de l'enfance et j'ai rédigé plusieurs amendements dans ce domaine qui ont été votés. Enfin, je suis l'auteur de 15 livres concernant l'enfance en danger et suis vice-président du Réseau de Professionnels en Protection de l'Enfance (REPPEA).

Si je vous écris, c'est parce que j'apprécie le consensus social respectueux qui existe en Suisse, très différent de la violence des relations dans la société française. Et je trouve dommage que ce consensus soit détourné pour faire passer des informations qui peuvent être nocives. C'est le cas de l'article dans le magazine mentionné sur la campagne de masturbation (page 56) de l'ONG «Santé sexuelle Suisse».

En ce qui concerne les adultes, je n'ai rien à en dire, mais lorsqu'il est évoqué des «faits scientifiques» concernant l'éducation sexuelle à faire en classe, comme c'est propagé par l'ONG «Santé sexuelle Suisse», je dois vous fournir les informations suivantes.

Cette forme d'éducation sexuelle est issue directement des «Standards pour l'éducation sexuelle en Europe» construits à partir de propositions de lobbies, propositions tellement inadaptées qu'une pétition en France pour s'y opposer a recueilli 39 000 signatures, dont celles de nombreux professionnels de l'enfance: des Professeurs de psychologie clinique, un membre du Conseil scientifique de la Société française de psychiatrie de l'enfant, 95 psychiatres et pédopsychiatres, 260 médecins, 35 pédiatres, plus de 1000 psychologues/psychothérapeutes, 1500 enseignants, etc. Il ne s'agit pas d'adultes rétrogrades et conservateurs, mais d'authentiques professionnels qui travaillent avec des enfants. Suite à cette pétition, le Ministre de l'Éducation nationale de la France, Monsieur Blanquer, a fait retirer ce programme du site Canopé (le site de transmission des connaissances pour les enseignants) et il a indiqué qu'aucune éducation à la sexualité ne serait organisée à l'école primaire.

Les principales raisons pour lesquelles notre groupe REPPEA considère comme dangereux les efforts, comme c'est communiqué dans la campagne de masturbation de «Santé sexuelle Suisse», concernant l'intégration du thème de la masturbation dans la formation scolaire des jeunes enfants sont les suivantes:

1) Le mode d'éducation à la sexualité proposé fait intrusion de manière traumatique dans la vie affective de l'enfant. Nous recevons des témoignages d'enfants et d'adolescents qui expriment leur gêne et leur dégoût face à cet enseignement; beaucoup disent être choqués. De plus, certains présentent des perturbations affectives.

Pourquoi ne pas attendre que les enfants posent des questions sur la sexualité au moment où ils en ressentent le besoin? Pourquoi ne pas prendre en compte le fait que les enfants ont de la pudeur? Pourquoi des adultes éprouvent-ils le besoin de prendre une place de séducteurs initiateurs? Pourquoi un tel prosélytisme? Pourquoi faut-il aussi sensibiliser les jeunes enfants à la masturbation?

2) Cet enseignement, par sa dimension collective, ne tient pas compte du fait que dans un groupe classe, les enfants sont forcés à des niveaux d'évolution affective très hétérogènes. Et la masturbation n'est tout simplement pas un sujet de préoccupation pour la grande majorité des enfants.

3) Ces interventions attaquent la limite entre ce qui est intime et ce qui est public. Pourtant la sexualité est par définition le domaine de l'intime. De plus, elles introduisent du sexuel dans l'espace familial, alors qu'un des aspects de l'éducation parentale consiste à transformer les pulsions sexuelles de l'enfant en échange tendre. Il s'agit donc d'une immixtion dans l'espace familial. Exemple: un enfant de 9 ans qui vient d'avoir un cours d'éducation à la sexualité raconte à sa mère qu'une dame qu'il nomme «une maman» est venue expliquer à la classe qu'il y avait du plaisir dans la sexualité. Il en parle ensuite à trois reprises à sa mère, comme si ce mot «plaisir» l'interrogeait sans qu'il puisse encore en comprendre le sens. Mais dans son esprit, l'image de ses parents ne change-t-elle pas forcément, son père et sa mère n'étant plus seulement un couple parental tendre, mais des personnes qui éprouvent un plaisir sexuel? Ceci sans qu'on sache s'il était prêt à ce changement de représentation, et alors qu'il vivait tranquillement sans avoir l'esprit envahi par des images pulsionnelles.

Voici un des nombreux témoignages que nous avons reçus:

«Ma fille est en CM2 (dernière année d'école primaire) dans un petit village dans l'Ain.

Les interventions ont eu lieu tout le mois de mai, 1 à 2 fois par semaines, et nous (parents) n'avons pas été mis au courant.

Les enseignants ont utilisé des vidéos avec des personnages, pas forcément humains pour faire passer la chose. Ils ont enseigné sur les changements du corps humain à la puberté; ils ont parlé des règles (mais pas qu'aux filles), du pénis qui durcit quand on le touche (toujours en vidéo, et pas qu'aux garçons); ils ont visionné des rapports sexuels d'animaux (et d'extra-terrestre) en expliquant que c'est pareil pour les êtres humains, ils se sont servi des extra-terrestres pour montrer différentes positions...Je n'ai pas vu les vidéos, je vous rapporte ce que ma fille m'a raconté.

Elle m'a posé beaucoup de questions suite aux vidéos en me racontant notamment les contenus que je viens d'énumérer juste avant. Elle a très bien fait le transfert sur l'être humain, même trop.

Ma fille est choquée et ne veut pas entendre parler de tout cela. Elle m'a demandé à 2 reprises de ne pas aller à l'école car elle allait devoir regarder la suite des vidéos. Elle m'a répété et répété qu'elle n'est pas intéressée par le sujet, qu'elle préfère en parler avec moi et ne surtout pas voir d'images parce qu'elle les revoit

la nuit et que ça l'empêche de dormir.

Il faut savoir que je réponds très facilement aux questions de mon enfant, par contre je fais attention à la portée de mes paroles et aux détails en fonction de son âge. Plus l'enfant est jeune, plus la réponse doit être globale et non détaillée, leur compréhension, sensibilité et imagination n'est pas la même à chaque âge!

Je suis outrée de ce que ma fille m'a rapporté, ce n'est pas de leur âge, ce n'est pas à l'école de faire cet enseignement qui n'est pas la même chose que de la prévention. L'école est là pour que nos enfants puissent avoir un métier et apprendre à bien se tenir en communauté, pour autre chose... Si je pouvais, entre le niveau qui baisse et ce genre d'enseignement, j'enlèverai volontiers mon enfant de l'école pour faire l'école à la maison.

Mais il y a plus inquiétant.

«Santé sexuelle Suisse» se réfère clairement aux principes de base des «Standards pour l'éducation sexuelle en Europe». Peut-être que «Santé Sexuelle Suisse» l'ignore, mais ces Standards sont issus directement d'instances dont l'historique montre un lien avec la pédophilie, d'où l'intérêt de rendre l'enfant petit rapidement intéressé par la sexualité. Dans les Standards, il y est clairement indiqué d'informer les enfants de 0 à 4 ans sur la masturbation. Je vous joins un chapitre «Histoire de l'éducation à la sexualité et des droits sexuels» extrait du livre «Dangers de l'éducation à la sexualité pour les enfants et les adolescents» que nous avons publié à ce propos et qui montre la dimension de prosélytisme.

Ceci étant dit, je pense extrêmement souhaitable de mettre fin à ce programme nuisible, quel que soit le pays où il se déroule. Le fait d'«accompagner» les enfants dans l'activité de masturbation en les «informant» à ce sujet dès leur plus jeune âge les déstabilise, accélère artificiellement leur intérêt pour la sexualité, et les rend ainsi plus susceptibles d'être victimes d'abus sexuels.

De plus, en tant que pédopsychiatre, je trouve regrettable, d'une manière générale, qu'un programme aussi néfaste soit financé par un budget de la santé publique alors qu'il existe d'autres besoins beaucoup plus importants à satisfaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à mes meilleures salutations.

Prof. Dr Maurice Berger

Une copie de ce courrier a été envoyée au Président de la Confédération, monsieur Guy Parmelin

Maurice Berger est un pédopsychiatre français, ex-professeur associé de psychopathologie de l'enfant à l'Université Lyon 2, directeur de formation à l'École Nationale de la Magistrature où il parraine le CAJM (Certificat approfondi de la justice des mineurs), vice-président du Réseau de Professionnels en Protection de l'Enfance (REPPEA), auteur de 15 livres concernant l'enfance en danger.